



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 7 juillet 2023

#### COMMERCES

#### Ouverture des commerces de la ville de Metz le dimanche 9 juillet 2023

Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a autorisé les commerces de la ville de Metz à ouvrir le dimanche 9 juillet 2023, dans la limite de 10 heures, en raison des récentes violences urbaines qui ont compromis le fonctionnement normal des commerces.

Cette décision a été prise sur le fondement de l'article L.3134-4 du code du travail spécifique à la Moselle, qui permet au préfet, pour la seule ville de Metz, et aux maires pour les autres communes du département, d'autoriser l'ouverture des commerces.

Par ailleurs, une lettre a été adressée à tous les maires de Moselle les invitant à étudier avec bienveillance et pragmatisme les demandes qui leur seraient adressées.

**- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -**

#### Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle